

PIGUET FUND - Actions Japon

Rapport annuel au 31 mai 2024

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	8
Notes aux états financiers	13
Rapport de performance	15
Rapport abrégé de la société d'audit	16

Piguet Galland & vous. 

Rue de la Plaine 14
CH-1400 Yverdon-les-Bains

www.piguetgalland.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 691
CH-1001 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 691
1001 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président

Oren-Olivier PUDER
Vice-président

Fabrice WELSCH
Membre

Simona TERRANOVA
Membre

Michel AUBRY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, Chief Executive Officer
Bertrand GILLABERT, Chief Financial Officer
Sandra BERCHIER, Chief Compliance Officer
Frédéric NICOLA, Chief Fund Risk & Regulatory Officer
Antonio SCORRANO, Chief Operating Officer

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
1202 Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Piguet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains

Information aux investisseurs

1) Changement de société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA, Genève, a été désignée comme société d'audit du fonds, en remplacement de KPMG SA, Genève. La nouvelle société d'audit assume cette fonction depuis le présent exercice annuel clôturant au 31 mai 2024.

2) Modification concernant la direction du fonds

La composition du conseil d'administration de la direction du fonds est modifiée, à compter du 15 mai 2024, avec le départ de M. Patrick Botteron, membre, et la nomination de M. Michel Aubry, en tant que nouveau membre.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

Utilisation du revenu net au 31 mai 2024

Date Ex VNI : 19/09/2024

Date de paiement : 23/09/2024

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés			à l'étranger
				en Suisse			
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Oui	8	JPY	43	15.05	27.95	43
Classe I	Oui	6	JPY	105	36.75	68.25	105

Chiffres comptables

Aperçu	Devise		01.06.23	01.06.22	01.06.21
			31.05.24	31.05.23	31.05.22
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	JPY	2'929'605'835.40	2'994'092'880.23	2'911'876'784.52
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	JPY	250'248'150.30	382'604'831.48	416'483'339.10
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	JPY	21'875.00	16'823.00	15'062.69
Total Expense Ratio (TER)	classe A		1.52%	1.50%	-
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe A		-	-	1.58%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	JPY	2'679'357'685.10	2'611'488'048.75	2'495'393'445.42
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	JPY	22'310.00	17'134.00	15'290.21
Total Expense Ratio (TER)	classe I		1.12%	1.10%	-
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe I		-	-	1.18%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	31.05.24	31.05.23
Avoirs en banque		
à vue	75'909'880.92	141'915'533.01
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	2'840'564'100.00	2'664'445'000.00
Parts d'autres placements collectifs	0.00	174'619'000.00
Autres actifs	15'856'477.48	16'028'803.22
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	2'932'330'458.40	2'997'008'336.23
Autres engagements	-2'724'623.00	-2'915'456.00
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	2'929'605'835.40	2'994'092'880.23

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	01.06.23	01.06.22
		31.05.24	31.05.23
Position au début de la période comptable		22'743	27'650
Parts émises		520	495
Parts rachetées		-11'823	-5'402
Position à la fin de la période comptable		11'440	22'743

Evolution du nombre de parts de la classe I	Période comptable	01.06.23	01.06.22
		31.05.24	31.05.23
Position au début de la période comptable		152'413	163'202
Parts émises		19'043	25'571
Parts rachetées		-51'360	-36'360
Position à la fin de la période comptable		120'096	152'413

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	2'994'092'880.23	2'911'876'784.52
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-13'400'798.00	-4'303'948.00
Solde des mouvements de parts	-806'139'352.42	-236'116'482.21
Résultat total	755'053'105.59	322'636'525.92
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	2'929'605'835.40	2'994'092'880.23

Compte de résultat	Période comptable	01.06.23	01.06.22
		31.05.24	31.05.23
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		2'101.54	753.07
Revenus des valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs		40'724'654.23	41'449'578.16
Parts d'autres placements collectifs		3'494'781.00	5'297'386.00
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		783'336.82	1'039'566.14
Total des revenus		45'004'873.59	47'787'283.37
Charges			
Intérêts passifs		-64'396.00	-77'064.89
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-31'125'237.00	-32'932'268.00
Autres charges		-540'904.00	0.00
Transfert partiel de charges sur les gains et pertes de capital réalisés *		51'238.50	0.00
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-301'737.40	-1'723'582.07
Total des charges		-31'981'035.90	-34'732'914.96
Résultat net avant ajustements		13'023'837.69	13'054'368.41
Ajustements fiscaux *		131'592.10	299'505.95
Résultat net		13'155'429.79	13'353'874.36
Gains et pertes de capital réalisés		312'669'569.38	-5'747'180.03
Transfert partiel de charges sur les gains et pertes de capital réalisés *		-51'238.50	0.00
Résultat réalisé		325'773'760.67	7'606'694.33
Variation des gains et pertes de capital non réalisés		429'279'344.92	315'029'831.59
Résultat total		755'053'105.59	322'636'525.92

* Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

	Période comptable	01.06.23	01.06.22
Utilisation du résultat de la classe A		31.05.24	31.05.23
Résultat net		482'591.82	753'318.29
Report de l'année précédente		11'286.15	8'486.86
Résultat disponible pour être réparti		493'877.97	761'805.15
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		491'920.00	750'519.00
Report à compte nouveau		1'957.97	11'286.15
Total		493'877.97	761'805.15

	Période comptable	01.06.23	01.06.22
Utilisation du résultat de la classe I		31.05.24	31.05.23
Résultat net		12'672'837.97	12'600'556.07
Report de l'année précédente		14'118.38	63'841.31
Résultat disponible pour être réparti		12'686'956.35	12'664'397.38
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		12'610'080.00	12'650'279.00
Report à compte nouveau		76'876.35	14'118.38
Total		12'686'956.35	12'664'397.38

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Actions					2'840'564'100.00	96.87
JP3143600009	ITOCHU Corp.	6'000	JPY	7'410.00	44'460'000.00	1.52
JP3893600001	Mitsui & Co	7'000	JPY	7'970.00	55'790'000.00	1.90
Autres					100'250'000.00	3.42
JP3351600006	Shiseido	6'000	JPY	4'971.00	29'826'000.00	1.02
JP3371200001	Shin-Etsu Chemical	17'500	JPY	5'855.00	102'462'500.00	3.49
JP3814000000	Fujifilm Holdings	15'000	JPY	3'579.00	53'685'000.00	1.83
JP3951600000	Unicharm Corp.	8'200	JPY	5'051.00	41'418'200.00	1.41
Chimie					227'391'700.00	7.75
JP3463000004	Takeda Pharmaceutical	8'000	JPY	4'173.00	33'384'000.00	1.14
JP3519400000	Chugai Pharmaceutical	5'000	JPY	4'781.00	23'905'000.00	0.82
JP3756100008	Nitori Holdings	3'150	JPY	17'370.00	54'715'500.00	1.87
JP3967200001	Rakuten Group	82'000	JPY	816.00	66'912'000.00	2.28
JP3976300008	Ryohin Keikaku	29'000	JPY	2'582.50	74'892'500.00	2.55
Consommation non durable					253'809'000.00	8.66
JP3500610005	Resona Holdings	80'000	JPY	1'084.00	86'720'000.00	2.96
JP3511800009	Chiba Bank	72'000	JPY	1'493.50	107'532'000.00	3.67
JP3885780001	Mizuho Financial Group	30'000	JPY	3'214.00	96'420'000.00	3.29
JP3890350006	Sumitomo Mitsui Financial Group	10'000	JPY	10'290.00	102'900'000.00	3.51
JP3893200000	Mitsui Fudosan	30'000	JPY	1'440.50	43'215'000.00	1.47
JP3902900004	Mitsubishi UFJ Financial Group	60'000	JPY	1'658.00	99'480'000.00	3.39
Financières					536'267'000.00	18.29
JP3294460005	Inpex	30'000	JPY	2'423.50	72'705'000.00	2.48
Industries de base					72'705'000.00	2.48
JP3162600005	SMC Corp.	850	JPY	78'810.00	66'988'500.00	2.29
JP3481800005	Daikin Industries	1'500	JPY	22'945.00	34'417'500.00	1.17
JP3497400006	Daifuku	15'000	JPY	2'743.50	41'152'500.00	1.40
JP3756600007	Nintendo	3'500	JPY	8'555.00	29'942'500.00	1.02
Industries manufacturières					172'501'000.00	5.88

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
JP3436100006	SoftBank Group Corp.	4'500	JPY	9'042.00	40'689'000.00	1.39
JP3496400007	Kddi Corp.	11'000	JPY	4'337.00	47'707'000.00	1.63
JP3689050007	Nihon M&A Center Holdings	50'000	JPY	727.60	36'380'000.00	1.24
JP3735400008	Nippon Telegraph & Telephone Corp.	275'000	JPY	154.30	42'432'500.00	1.45
JP3933800009	LY Corp.	105'000	JPY	372.90	39'154'500.00	1.34
JP3970300004	Recruit Holdings	13'000	JPY	7'948.00	103'324'000.00	3.51
Services et communication					309'687'000.00	10.56

JP3122400009	Advantest Corp.	7'200	JPY	5'313.00	38'253'600.00	1.30
JP3164720009	Renesas Electronics Corp.	15'000	JPY	2'936.00	44'040'000.00	1.50
JP3201200007	Olympus	13'000	JPY	2'473.50	32'155'500.00	1.10
JP3236200006	Keyence Corp.	1'240	JPY	70'690.00	87'655'600.00	2.99
JP3385890003	GMO Payment Gateway	3'500	JPY	6'779.00	23'726'500.00	0.81
JP3435000009	Sony Group Corp.	10'500	JPY	12'895.00	135'397'500.00	4.62
JP3538800008	TDK Corp.	5'500	JPY	7'851.00	43'180'500.00	1.47
JP3571400005	Tokyo Electron	3'000	JPY	33'630.00	100'890'000.00	3.44
JP3734800000	Nidec Corp.	12'400	JPY	7'843.00	97'253'200.00	3.32
JP3788600009	Hitachi	7'000	JPY	16'145.00	113'015'000.00	3.85
JP3802400006	Fanuc Corp.	12'500	JPY	4'399.00	54'987'500.00	1.88
JP3818000006	Fujitsu	23'000	JPY	2'268.50	52'175'500.00	1.78
JP3837800006	Hoya Corp.	3'000	JPY	19'060.00	57'180'000.00	1.95
JP3914400001	Murata Manufacturing	10'000	JPY	2'966.50	29'665'000.00	1.01
JP3979200007	Lasertec Corp.	1'000	JPY	40'490.00	40'490'000.00	1.38
Technologie					950'065'400.00	32.40

JP3358000002	Shimano	2'000	JPY	25'690.00	51'380'000.00	1.75
JP3397200001	Suzuki Motor Corp.	20'000	JPY	1'863.50	37'270'000.00	1.27
JP3633400001	Toyota Motor Corp.	38'000	JPY	3'401.00	129'238'000.00	4.41
Transports					217'888'000.00	7.43

Inventaire résumé	Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue	75'909'880.92	2.59
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	2'840'564'100.00	96.87
Autres actifs	15'856'477.48	0.54
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	2'932'330'458.40	100.00
Autres engagements	-2'724'623.00	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	2'929'605'835.40	

Cours de change USD 100 = JPY 157.144350

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0
Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)		
Aucune		

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

JP3122400009	Advantest Corp.	5'400	2'700
JP3143600009	ITOCHU Corp.	6'000	0
JP3164720009	Renesas Electronics Corp.	0	20'000
JP3358000002	Shimano	2'000	2'850
JP3371200001	Shin-Etsu Chemical	0	6'000
JP3385890003	GMO Payment Gateway	3'500	0
JP3397200001	Suzuki Motor Corp.	20'000	0
JP3436100006	SoftBank Group Corp.	0	3'500
JP3481800005	Daikin Industries	0	500
JP3497400006	Daifuku	7'000	22'000
JP3500610005	Resona Holdings	40'000	70'000
JP3511800009	Chiba Bank	12'000	0
JP3519400000	Chugai Pharmaceutical	5'000	0
JP3538800008	TDK Corp.	0	5'000
JP3633400001	Toyota Motor Corp.	0	21'500
JP3689050007	Nihon M&A Center Holdings	50'000	25'000
JP3734800000	Nidec Corp.	4'500	0
JP3735400008	Nippon Telegraph & Telephone Corp.	264'000	0
JP3756600007	Nintendo	0	5'000
JP3788600009	Hitachi	2'500	3'500
JP3814000000	Fujifilm Holdings	15'000	0
JP3818000006	Fujitsu	20'700	0
JP3885780001	Mizuho Financial Group	30'000	0
JP3890350006	Sumitomo Mitsui Financial Group	0	5'000
JP3893200000	Mitsui Fudosan	30'000	0
JP3893600001	Mitsui & Co	7'000	0
JP3902900004	Mitsubishi UFJ Financial Group	50'000	35'000
JP3914400001	Murata Manufacturing	12'600	8'900
JP3933800009	LY Corp.	35'000	0
JP3967200001	Rakuten Group	45'000	0
JP3976300008	Ryohin Keikaku	15'000	0
JP3979200007	Lasertec Corp.	1'000	0

Positions fermées en cours de période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

JP3143900003	Itochu Techno-Solutions Corp.	0	10'000
JP3155360005	WealthNavi	0	10'000
JP3162770006	SG Holdings	0	15'000

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
JP3188220002	Otsuka Holdings	0	4'000
JP3205800000	Kao Corp.	0	5'000
JP3397150008	Food & Life Cie	0	7'000
JP3422950000	Seven & i Holdings	11'000	16'500
JP3435750009	M3	0	6'500
JP3505000004	Daiwa House Industry	0	10'000
JP3551500006	Denso Corp.	0	5'000
JP3560800009	Tokai Carbon	0	42'000
JP3705200008	Japan Airlines	0	13'000
JP3733000008	NEC Corp.	0	9'500
JP3802300008	Fast Retailing	0	1'350
JP3862400003	Makita Corp.	0	8'000
JP3866800000	Panasonic Holdings Corp.	0	30'000
Parts d'autres placements collectifs			
JP3040170007	Next Funds TOPIX Banks ETF	0	530'000
JP3046680009	NOMURA NEXT FUNDS Commercial & Wholesale Trade (TOPIX-17) ETF	500	1'500
JP3048700003	TSE Growth 250 ETF	100'000	100'000

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

PIGUET FUND – Actions Japon	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commissions à la charge de l'investisseur		
		Commission d'émission en faveur des promoteurs de vente	Indemnité pour frais accessoires en faveur de la fortune du fonds	
			A l'émission	Au rachat
Classe A	1.50%*	Max. 2.50%	Max. 0.80%	
Classe I	1.10%*			

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion forfaitaire réduite. Dans un tel cas, le taux annuel appliqué pour cette commission sera alors inférieur à celui indiqué dans le tableau ci-dessus.

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum de la commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds est déterminée à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus. Si une valeur nette d'inventaire n'est pas disponible ou disponible uniquement sur une base estimative, la direction du fonds évalue cette valeur au prix probable réalisable avec diligence au moment de l'évaluation en utilisant des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique (Fair Value). Elle peut se baser sur des données fournies par les dépositaires, administrateurs ou gestionnaires des fonds cibles.

La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante : le prix d'évaluation des placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée au nouveau rendement du marché. En l'absence d'un prix de marché actuel, on se réfère généralement à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).

Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

Les contrats à terme (contrats futures et forwards) et les contrats d'options négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués sur la base du prix de clôture ou de règlement publié par la bourse ou l'autre marché réglementé ouvert au public qui constitue le marché principal de ces contrats. Les contrats à terme et d'options qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public (dérivé OTC) sont évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés et reconnus par la pratique, sur la base de la valeur vénale des sous-jacents.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du fonds attribuable à la classe en question, réduite d'éventuels engagements attribuables à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire est arrondie à deux décimales.

Rapport de performance

		2021	2022	2023	2024 au 31 mai
Performance :					
– Classe A (lancée le 16.09.11)	%	1.58	-14.29	27.44	16.37
– Classe I (lancée le 23.10.18)	%	1.99	-13.95	27.95	16.56

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

à l'attention du Conseil d'administration de la direction de fonds Gérifonds SA,
Lausanne

Rapport abrégé sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement PIGUET FUND avec les compartiments :

- Actions Amérique du Nord
- Actions Asie-Pacifique ex-Japon
- Actions Japon
- Actions Pan-Europe
- Actions Suisses
- Actions Suisses - SMID
- Pondéré

– comprenant le compte de fortune au 31 mai 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou dans leur ensemble, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne de la direction de fonds pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Mathilde de La Pomélie
Experte réviseuse agréée

Genève, 30 septembre 2024

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune au 31 mai 2024, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date, des indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts, ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC)